



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Conseil d'établissement 2015-2016

Procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015
028 PV CE 2016-12-8

Membres du conseil d'établissement, membres du personnel, représentants et invités présents :

Suzanne Assi, parent	Lynne Duval, directrice	Stéphane Viau, rep. Comm.
Sabrina Bertrand, parent	Josée Morin, pers. de soutien	Lili Lemieux, rep. Communauté
Stéphanie Fortier, parent	Anne Vaillancourt, Tech. SDG	Francis Grignon, rep. EHDAA
Francis L'Italien, parent		
Daniel Rousseau, parent		

Membres absents :

Mélanie Cabana, parent	Nathalie Villeneuve, commissaire	Olivier Thomann, président OPP
------------------------	----------------------------------	--------------------------------

1. **Préliminaires**

1.1 *Présences et ouverture de la séance*

Mme Fortier ouvre officiellement la rencontre à 18h05.

1.2 *Vérification du Quorum*

Mme Fortier constate que le quorum est respecté.

1.3 *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Mme Duval demande l'ajout des points suivants :

6.8 *Chocolat chaud pour le carnaval* Adoption

6.9 *Vente de pâtisseries 6^e année* Adoption

Mme Vaillancourt propose l'adoption de l'ordre du jour avec ces modifications.

Résolution CÉ 028 14-16-031

2. **Période d'intervention du public**

2.1 *Mot de la commissaire (Nathalie Villeneuve)*

Mme Villeneuve est absente.

2.2 *Mot du représentant au comité EHDAA (Francis Grignon)*

M. Grignon n'a rien à rapporter.

2.3 *Mot du représentant de l'OPP (Olivier Thomann)*

M. Thomann est en réunion avec l'OPP en même temps que celle du CÉ.

3. **Procès-verbal :**

3.1 *Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015*

M. L'Italien propose l'adoption du procès-verbal avec quelques corrections mineures.

Résolution CÉ 028 14-16-032

3.2 *Suivi du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015*

3.2.1 *Visite des Olympiques*

Mme Fortier rapporte que 4 joueurs, dont le capitaine, ainsi que la mascotte, Hully, ont visité l'école le 18 novembre. Les élèves l'ont beaucoup apprécié. Mme Duval ajoute que Gribouille a été invité à la fête d'Hully, qui aura lieu lors du match du 17 janvier.

3.2.2 *Grille d'activité des 4^e années*

Le suivi est reporté parce que les frais de transports n'ont pas été inclus.

3.2.3 *Lettre au Ministère*

Mme Fortier explique que la lettre au sujet des coupures dans le secteur de l'éducation a été postée au Ministère, mais que les copies conformes ont été envoyées par courriel seulement.

4. Mot de la directrice

Mme Duval explique que le projet de loi 86 signifie la fin du mandat des commissaires dès le 1^{er} avril 2016. Ils seront remplacés par un comité provisoire constitué des 4 commissaires parents, de membres du comité de parents, ainsi que de représentants des directions d'école, de la ville et de la communauté, jusqu'à ce qu'un conseil scolaire de 16 personnes soit en place le 1^{er} novembre. Les allocations ministérielles consisteront d'enveloppes globales et les décisions se prendront au niveau de l'école. Le projet éducatif se partie intégrante de la convention de gestion et tout découlera du plan de réussite. Le projet éducatif quinquennal de notre école devait prendre fin en 2016, mais pourra être prolongé jusqu'en 2017.

4.1 *Sécurité vs agrandissement*

Le principal problème pour l'instant est la boue suite à l'installation de tuyaux entre l'asphalte et le parc. L'ajout de gravier n'a pas été suffisant pour régler le problème. On doit faire entrer les élèves par l'entrée du service de garde à l'avant. Une pratique de feu a eu lieu afin de tenir compte des sorties qui ne peuvent pas être utilisées pendant la construction.

4.2 *Redéfinition des bassins*

Après consultation, la CSPO a décidé d'ajouter les rues de Londres, de Vérone et de Naples au bassin proposé. L'école comptera donc 32 classes l'an prochain (6 au préscolaire, 5 de 1^{ère}, 5 de 2^e, 5 de 3^e, 3 de 4^e, 4 de 5^e et 4 de 6^e). Il sera difficile d'avoir toutes les classes de même niveau dans le même secteur de l'école, mais il n'y aura pas de problème de surplus. Comme personne de l'école ne s'est présenté aux consultations, le directeur de l'organisation scolaire et du transport scolaire, Simon Leclair, a demandé une résolution pour indiquer que le CÉ était en accord. Madame Fortier propose d'entériner cette proposition.

Résolution CÉ 028 14-16-033

4.3 *Annulation des camps de jour été 2016*

La ville de Gatineau n'aura pas de camps de jour à l'école à l'école pendant l'été 2016 à cause des travaux de constructions.

4.4 *État de la situation 6^e année*

Depuis octobre, on remarque une situation particulière en 6^e année. Les élèves sont particulièrement précoces et tiennent des propos vulgaires, explicites et blessants. Il n'y a pas de problème de comportement individuel, mais un effet de groupe. L'attitude de certaines filles est difficile lors des interventions. Les communications entre les enseignants et les parents n'ont pas toujours bien tourné, ce qui a entraîné beaucoup de temps de rencontre avec la direction. On prévoit convoquer tous les parents de 6^e année le mardi 12 janvier pour en discuter. On en profitera pour fournir de l'information quant aux activités des finissants.

5. **Fonctionnement**

5.1 *État des revenus - budget CÉ*

La répartition des dépenses est confirmée et M. Rousseau propose l'adoption du budget.

Résolution CÉ 028 14-16-034

5.2 *Plan d'action des priorités du CÉ*

Mme Duval souligne les dépenses encourues pour l'achat de bonbons pour l'Halloween et les revenus des dîner pizza. Mme Assi propose l'adoption du plan d'action.

Résolution CÉ 028 14-16-035

6. **Dossiers :**

6.1 *Projet respiration*

Les membres s'entendent que le projet de Mme Mélissa Lacroix d'enseigner aux élèves la respiration, la relaxation et le retour au calme serait une bonne chose, mais difficile à implanter cette année étant donné les moyens de pression du personnel enseignant. Mme Duval s'engage à en reparler pour l'année 2016-2017, avec peut-être un projet-pilote dès cette année.

6.2 *Guide des parents – familles séparées*

Mme Vaillancourt fait état de cas de familles séparées où les frais de garde sont partagés, mais l'un des parents ne paie pas sa part. Normalement, en cas de défaut prolongé de paiement, on retire l'enfant du service de garde, mais que faire lorsque les frais sont payés en partie ? Mme Vaillancourt propose d'ajouter un paragraphe au guide des parents expliquant qu'après 2 avis au parent fautif, les deux parents seront avisés qu'ils sont conjointement responsables d'acquitter les frais scolaires de leur enfant (y compris le service de garde). Le CÉ approuve cette proposition à l'unanimité.

Résolution CÉ 028 14-16-036

6.3 *Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche*

Mme Vaillancourt rapporte que des 83 réponses reçues pour le sondage envoyé aux parents, seulement 15 étaient positives. Comme il faudrait au moins 50 participants pour qu'il vaille la peine d'offrir le service de garde, M. Rousseau en propose de la fermeture pendant la semaine de relâche.

Résolution CÉ 028 14-16-037

6.4 *Dîner pizza et fête des finissants*

Mme Fortier a demandé à M. Éric le coût des activités de finissants l'an dernier. En ajoutant 1.5 pourcent pour l'inflation, le coût estimé serait de 71,72 \$ par élève, alors que 60 \$ ont été prévus au budget. Avec les profits des ventes de pizza jusqu'ici, il y a un manque à gagner d'environ 1 500 \$. Des ventes de pâtisseries ont couvert ce montant dans le passé. Comme la continuation des dîners pizza après janvier est incertaine, dû à la non-participation des enseignants et du manque de bénévoles pour prendre la relève, Madame Fortier demande si le CÉ serait prêt à fournir jusqu'à 1 500 \$ s'il y avait un manque à gagner pour financer les activités des finissants. Madame Vaillancourt propose l'adoption de cette proposition, à même les fonds pour la priorité 2 (Réussite éducative et projets motivateurs) du plan d'action du CÉ.

Résolution CÉ 028 14-16-038

6.5 *Plan de lutte à l'intimidation : rapport pour la première étape*

Le rapport n'est pas encore prêt et devra être approuvé par courriel.

6.6 *Structures de jeux*

La ville de Gatineau a fermé l'accès aux structures de jeux du parc des Deux-Ruisseaux pour l'hiver. Mme Duval est en pourparlers afin de trouver quelqu'un pour faire régulièrement l'inspection des structures de jeux de l'école afin d'en assurer la sécurité.

6.7 Aide individualisée

Aide individualisée est le nouveau terme officiel pour ce qui était l'aide aux devoirs. Le gouvernement élargit les règles pour l'utilisation des fonds alloués à cette fin, qui pourrait dorénavant inclure l'orthopédagogie et du matériel d'aide à l'apprentissage.

6.8 Chocolat chaud pour le carnaval

L'OPP a trouvé une poudre de chocolat chaud à 5 ingrédients qui évite toutes les allergies. M. Rousseau propose d'approuver la demande de 103,92 \$ pour en couvrir le coût.

Résolution CÉ 028 14-16-039

6.9 Vente de pâtisseries 6^e année

Une élève de 6^e année a suggéré de faire des muffins avec le service de garde et de les vendre au profit des activités des finissants. Une lettre à cette fin sera distribuée par courriel. M. L'Italien propose d'approuver cette levée de fonds.

Résolution CÉ 028 14-16-040

7. **Mot des représentants**

7.1 *Mot des représentants de la communauté (Lili Lemieux et Stéphane Viau)*

Mme Lemieux rapporte que Mme Duval attend qu'on passe chercher les denrées récoltées pour les familles démunies. La fête de l'Association des résidents du Plateau aura lieu le 18 décembre. Mme Lemieux souhaite également porter à l'attention de l'école le programme de Toyota pour le verdissement des cours d'école. La prochaine date de soumission est en mars. Mme Fortier s'engage à en informer l'OPP.

7.2 *Mot de la représentante au comité de parents CSPO (Sabrina Bertrand)*

Mme Bertrand indique que c'est M. L'Italien qui a participé à la dernière réunion du comité de parents. Suite au projet de loi 86, 5 parents avec au moins 1 an d'expérience à un conseil d'établissement siégeront aux nouveaux conseils scolaires. Ils devront démissionner du CÉ pour le faire. Un calendrier scolaire pour l'année 2016-2017 est proposé avec la première journée de classe le 31 août et la semaine de relâche du 27 février au 3 mars.

7.3 *Mot du personnel*

Mme Morin souligne que des comptes génériques sont maintenant utilisés pour les courriels de l'administration afin d'éviter des problèmes lors de changements d'employés.

7.4 *Mot de la représentante du service de garde (Anne Vaillancourt)*

Mme Vaillancourt n'a rien d'autre à rapporter.

8. **Varia**

9. **Correspondance**

Aucune correspondance.

10. **Levée de la séance**

Mme Vaillancourt propose la levée de la séance à 20h05.

Résolution CÉ 028 14-16-041

Le secrétaire par intérim

Daniel Rousseau